

Madame, Monsieur,

Le 30 juin, le drapeau français ne flottera plus place Royale, dans le Vieux-Québec. L'Association Québec-France va fermer son siège et cesser ses activités nationales à la suite du désengagement financier des pouvoirs publics des deux pays.

Après des années de financements paritaires et croisés, le Consulat général de France à Québec a diminué depuis dix ans son soutien jusqu'à le supprimer quasiment cette année. Le ministère québécois des Relations internationales et de la Francophonie, qui a longtemps suppléé, a décidé fin avril de ne plus assurer la part de la France. De plus, le gouvernement québécois a réduit de 33%, également fin avril, son aide à l'Association France-Québec qui, depuis 2010, n'a plus aucun appui du Quai d'Orsay.

Par ailleurs, fin mars, la Commission permanente de coopération franco-québécoise n'a pas invité les Associations - comme de coutume - à ses travaux et a recalé leurs projets.

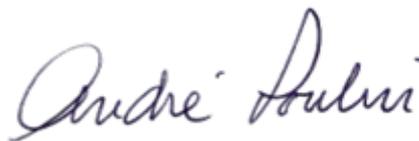
Cette réduction brutale de financement inquiète fortement les milliers de bénévoles qui œuvrent dans un réseau de 80 associations implantées dans les régions de France et du Québec. Eux, qui animent et font vivre sur le terrain une relation franco-québécoise dite « *unique et privilégiée* », s'interrogent sur la place désormais de la société civile dans la coopération entre la France et le Québec.

Le 19^e congrès commun des Associations France-Québec et Québec-France, réuni à La Rochelle, a adopté à l'unanimité une motion que vous trouverez ci-jointe. Elle exprime les inquiétudes et émet des souhaits. Nous vous remercions des initiatives que vous jugerez utile de prendre au regard de la situation.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de la volonté des bénévoles de poursuivre leur engagement franco-québécois. Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire à l'expression de notre considération distinguée.



Dominique Rousseau
Président
Association France-Québec



André Poulin
Président
Association Québec-France